

Rapport 2013 de la Commission spécifique d'éducateur, éducatrice de l'enfance ES

Cette année, la commission s'est penchée essentiellement sur la validation d'acquis niveau ES. Voici les points qui sont ressortis :

- Mme Munch a fait une présentation de l'école du canton de Genève à la plateforme suisse pour les écoles ES. Dans son exposé, elle a présenté un modèle très intéressant où le cursus de validation aboutit sur l'obtention du diplôme niveau ES.
- Suite à la présentation, les divers représentants de la commission ont pris la décision que c'était l'école d'Educateurs/trices de l'enfance qui prendrait le relai de la validation des acquis niveau ES et non plus l'OFPC.
Les résultats liés à cette décision sont :
 - Des nouvelles procédures au sein de l'école d'éducateurs/trices de l'enfance niveau ES.
 - L'école délivre un diplôme et non une attestation puisque elle doit suivre les directives fédérales.
 - La formation sera au minimum de 1800 heures dont 600 heures pour l'examen pratique, le mémoire et le temps personnel.
 - Les candidats seront choisis sur la présentation d'un dossier qui passera en commission. Cette commission sera mise sur pied par l'école d'éducateurs/trices de l'enfance niveau ES avec un jury composé par différents partenaires qui est encore à définir.
 - Il y a encore beaucoup d'interrogations liées à cette décision. L'école est entrain de les résoudre.
 - Il est vrai que cela n'est pas évident car les profils des candidats sont très diverses.
 - Il est prévu que tous sera mis sur pied pour la rentrée scolaire 2014.

Suite à cette décision, l'ESEDE prend le relai pour la délivrance d'un diplôme. La commission s'interroge sur les conséquences sur les candidats, au niveau financier (car former une personne sur 1800 heures est un coût pour les IPES) et tant au niveau pour remplir les postes demandant une personne diplômées. Cette année, les dossiers déposés pour une validation d'acquis avec l'obtention d'une attestation, pourront finir la procédure.

Pour conclure cette année, la commission va continuer à se pencher sur les aspects de la validation d'acquis qui débouche sur un diplôme et non plus sur une attestation.